



URBANISME Page 6

La ville adopte son nouveau PLU



CADRE DE VIE

Vers un bâtiment commun
MJC/centre social ?



p. 12

VIE LOCALE

La Maison du Rhône
a ouvert ses portes



p. 13

SPORT

Chaponost labellisée
ville active
et sportive



p. 18



MAIRIE

5, avenue maréchal Joffre
69 630 Chaponost
Tél. : 04 78 45 31 33 - Fax : 04 78 45 37 45
contact@mairie-chaponost.fr
www.mairie-chaponost.fr
Facebook : Ville de Chaponost
Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi :
8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30

ÉTAT CIVIL

En semaine, mêmes horaires que la mairie
Le samedi : de 9h30 à 11h30
(excepté le 1^{er} samedi de chaque mois)

SERVICE URBANISME et SERVICES TECHNIQUES

7, avenue maréchal Joffre
Horaires d'ouverture :
Uniquement les matins de 8h30 à 12h
Services techniques - Tél. : 04 78 16 00 59
services.techniques@mairie-chaponost.fr
Service urbanisme - Tél. : 04 78 16 03 93
service.urbanisme@mairie-chaponost.fr

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Chaque samedi de 9 h 30 à 11 h 30
(excepté le 1^{er} samedi de chaque mois)

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

20/03, 10/04, 15/05, 19/06 à 19h30

PERMANENCES AVOCAT- CONSEIL

16/03, 13/04, 18/05 et 15/06
Sur rdv au 04 72 24 57 39
(réservé aux chaponnois)

POLICE MUNICIPALE

12 rue Chopard - Tél. : 04 78 45 07 00
police.municipale@mairie-chaponost.fr

GENDARMERIE DE BRIGNAIS

20 rue du Presbytère 69 530 Brignais
Tél. 04 78 05 18 42

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

55-57, avenue Paul Doumer
Tél. : 04 72 24 57 39
ccas2@mairie-chaponost.fr
Lundi : 13h30-17h00
Mardi : 9h-12h / 13h30-17h00
Jeudi et vendredi : 9h-12h
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires

MÉDIATHÈQUE-AUDITORIUM

Place Clémenceau - Tél. : 04 78 45 17 99
mediathequechaponost.fr
mediatheque@mairie-chaponost.fr

PÔLE VIE DE LA CITÉ

55-57, avenue Paul Doumer
Tél. : 04 78 16 90 32
Lun. 14h-17h30, Mar. 8h-13h/14h-17h30,
Mer. 8h-13h/14h-16h, Jeu. et Ven. 8h-13h

MARCHÉS

Les mercredis, parking Bellevue
de 16 h à 19 h
Les dimanches, Place Foch
de 8 h à 12 h 30

Votre enfant à bientôt 16 ans ? Pensez au recensement

A partir de 16 ans et dans les 3 mois suivants, tous les garçons et les filles de nationalité française ont l'obligation de se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile.

La démarche peut être effectuée par le jeune concerné ou l'un de ses parents, en présentant le livret de famille et une carte d'identité ou un passeport.

Le recensement est notamment nécessaire pour :

- se présenter aux examens
- passer le permis de conduire
- être inscrit sur les listes électorales
- participer à la journée d'appel à la défense
- s'inscrire en facultés.

Collecte des déchets recyclables et des ordures ménagères

Le SITOM réalise la collecte en porte-à-porte de vos déchets d'emballages recyclables un mercredi sur deux les semaines impaires et de vos ordures ménagères résiduelles tous les jeudis. Afin de vous assurer du ramassage de votre bac, pensez à le sortir la veille au soir ou au plus tard le jour de la collecte à 6 heures.

Retrouvez toutes les informations sur les circuits de collecte sur mairie-chaponost.fr, rubrique « Ma ville propre ».

Élections européennes : inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 mars 2019

Pour pouvoir voter aux élections européennes le **26 mai prochain**, vous devez être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire **avant le 31 mars 2019 :**

en ligne sur le site service-public.fr

en mairie : 5 avenue Maréchal Joffre (pensez à vous munir d'une pièce d'identité récente : passeport ou carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES > Bienvenu(e)s

NOVEMBRE • AMAMRA Assia, le 3 ; SIBAI VEDRENE Ella, le 6 ; CONTAMIN Liya, le 11 ; NAMOUNE COURTIAL William, le 18 ; BENNOUR PIVETEAU Norah, le 22 ; TSAO LEK Giulian, le 23 ; JACQUIN Jessica, le 25 ; CONSTANTIN Sarah, le 30

DÉCEMBRE • GROSJEAN Léa, le 3 ; ORTEGA Raphaël, le 6 ; THIVILLON Marvin, le 10 ; ROUSSET Eden, le 19 ; PREBET Rose, le 20

JANVIER • MOUSSIER REINHARDT Giulia, le 5 ; ACHARDI Ihsan, le 8 ; DESREUMAUX Théo, le 8 ; MOREAU TESSIER Maëlline, le 10

MARIAGES > Félicitations

DÉCEMBRE • HABRARD Stéphane & HUTYR Olena, le 29

DÉCÈS > Nos condoléances

NOVEMBRE • GIRAUD Michel, le 8 à 78 ans ; MAURIN Jean, Claude, le 22 à 82 ans ; PARIS Gérard, le 24 à 70 ans ; SCHMID Hélène veuve KORN, le 25 à 96 ans

DÉCEMBRE • BOUSQUET Marie-Claire veuve REYNIER, le 13 à 89 ans ; BAUD Anne veuve CLEMENT, le 24 à 94 ans ; CLARON Gilbert, le 24 à 66 ans ; DÉFOSSÉZ Micheline épouse PANOSSIAN, le 25 à 82 ans ; JOANNON Juliette veuve PUIPIER, le 5 à 86 ans

JANVIER • MOREL Victor, le 2 à 91 ans ; JOANNON Juliette veuve PUIPIER, le 5 à 86 ans ; GRANGER Odette épouse PEREZ, le 9 à 92 ans ; CORBIÈRE Jacqueline, le 16 à 70 ans ; BONIN Olivier, le 19 à 54 ans ; SAND Anne-Marie épouse PARMENTIER, le 24 à 59 ans ; DUMAS Roger, le 24 à 84 ans ; DEVAY Paul, le 25 à 84 ans ; D'INGEO Raymond, le 28 à 64 ans ; SORBA Martin, le 31 à 82 ans

FÉVRIER • BOULANGEAT Marie, Thérèse veuve JOVER, le 2 à 99 ans

Figure emblématique de la commune et président d'honneur de l'Élan Sportif, Elie DELAVIS s'est éteint le 4 février à l'âge de 100 ans. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Magazine de la Ville de Chaponost édité à 4 300 exemplaires. Dépôt légal 1^{er} trimestre 2019. Diffusion gratuite, vente interdite. **Directeur de la publication :** Damien Combet. **Responsable de la rédaction :** Marion Berthou - **Conception graphique :** Julie Marchetto - **Crédits photos :** Ville de Chaponost, Fotolia, Adobe stock, Département du Rhône - **Impression :** Rebound Imprimerie. Ne pas jeter sur la voie publique.





Maîtriser la qualité urbanistique de Chaponost

Damien COMBET,
Maire

Chères Chaponaises, Chers Chaponois,

Le 19 décembre dernier le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) de notre commune a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal. Depuis lors, ce document est opposable.

Fruit d'un long travail, cet outil essentiel à la maîtrise de la qualité urbanistique de Chaponost est la traduction concrète de la politique que notre équipe municipale a souhaité insuffler différemment de nos prédécesseurs dès 2014. Il doit permettre ainsi de poursuivre de manière modérée, non brutale, le développement de notre territoire communal tout en préservant ce qui en fait sa forte attractivité et ses caractéristiques particulières de ville à la campagne.

Ce travail minutieux entamé en début de mandat n'a pas été sans discussions intenses avec les services de l'État. En effet, à plusieurs reprises notre volonté affirmée d'un développement modéré de Chaponost s'est opposée à des exigences étatiques bien différentes. Si nous sommes parvenus à un consensus sur les aspects quantitatifs de la production de logements durant la durée du PLU, nous avons dû parfois concéder des efforts afin d'éviter un enlèvement administratif qui aurait été néfaste à notre commune.

Ce nouveau PLU est un outil règlementaire nécessaire à la politique de développement urbain, mais l'implication des élus, auprès de tous les porteurs de projets immobiliers, chaque fois que nécessaire, reste une condition majeure de la réussite d'une urbanisation maîtrisée et de qualité.

Le coefficient de biotope dont l'objectif est de renforcer la place de la nature dans la ville et de lutter contre le réchauffement climatique et dont les modalités de mise en œuvre sont décrites dans le dossier est aussi un marqueur fort et innovant de la politique que nous souhaitons conduire. Une politique équilibrée soucieuse du développement indispensable à la vitalité de Chaponost, tout en étant attentive à notre environnement naturel et à la préservation de notre qualité de vie.

Alors que les premières plantes à bulbe pointent le bout de leurs fleurs, je vous souhaite un printemps ensoleillé à Chaponost.

SOMMAIRE

- | | | | | | |
|----|--|----|--|----|---|
| 4 | INSTANTANÉS Le retour en images des événements de la commune | 15 | VIE SOCIALE / SOLIDARITÉS Portage de repas à domicile. Gym seniors. Groupe des aidants. | 20 | VIE ASSOCIATIVE Vents du Monde. Office de tourisme. Chaponost Gon Boussougou. Graines de Possibles. Les Petits pas d'Antoine. Passerelle pour l'Emploi. Scouts. Rockabenett. Classes en 3. MJC. Centre social. EquiLum. |
| 6 | DOSSIER Un nouveau Plan Local d'Urbanisme | 16 | CULTURE Résidences d'artistes : acte 2 La grande lessive : vous aussi, participez ! | 23 | SORTIR Tous les événements |
| 12 | CADRE DE VIE / TRAVAUX Vers un bâtiment commun MJC/CS ? Un nouveau square rue Chapard La Maison du Rhône a ouvert ses portes Plan de circulation : réunion publique le 6 mars à 20h | 17 | PATRIMOINE Aqueduc : sous le feu des projecteurs | 26 | PORTRAITS Thierry Perrier Jean-Michel Parravicini Florent Da Cunha |
| 14 | COMMERCES/ÉCONOMIE A la découverte des entreprises du territoire. Du nouveau dans la vie éco | 18 | SPORT Chaponost labellisée ville active et sportive. Le futur skate-park se dessine | 27 | EXPRESSION LIBRE La parole de l'opposition |
| | | 19 | VIE SCOLAIRE / JEUNESSE Label Plan mercredi CMJ : des projets plein la tête Inscriptions scolaires | | |

Repas des retraités

RENCONTRE. En présence de Christophe Guilloteau, Président du Département, de Christiane Agarrat, Vice-présidente du Département, de Damien Combet, maire, et de Françoise Dumas, conseillère déléguée aux personnes âgées, les 224 participants du repas des anciens ont profité d'un moment festif très attendu, animé l'après-midi par les Accordéons Nostalgiques.



Gilbert Pradel, Christiane Agarrat, Christophe Guilloteau



©Département du Rhône 2019



Noces d'Or

VIE LOCALE. Yolande et Michel Jacquemond ont célébré leurs noces d'or le 8 décembre en mairie. Entourés de leurs trois enfants et huit petits-enfants, ils ont réitéré leurs vœux devant Damien Combet. Une cérémonie riche en souvenirs et particulièrement émouvante pour le couple installé à Chaponost depuis 1975.

Colis de Noël

SOLIDARITÉ. Près de 400 colis de Noël offerts par le CCAS ont été remis aux plus de 80 ans les 13 et 14 décembre. Un moment toujours apprécié, qui permet à chacun de partager des instants chaleureux autour d'un goûter.



Toutes les vidéos
sur Chaponost'TV



+ d'images sur
mairie-chaponost.fr

Aménagements de voiries

INVESTIR POUR LE CADRE DE VIE. La commune poursuit ses investissements pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. Dernièrement, elle a procédé aux travaux de réfection des parkings de la Mairie, de la Maison des associations et de la rue Amable Audin. Des travaux de mise aux normes des accès du bureau de Poste ont également été réalisés.



Parking de la mairie



Accessibilité bureau de Poste



Parking Amable Audin



Vœux du Maire

VOTRE COMMUNE INVESTIT AU SERVICE DE TOUS. Les vœux 2019 ont mis en avant les investissements réalisés par la commune au service de tous. Le couple d'entrepreneurs Isabelle et Charles Darnault a également été mis à l'honneur et a reçu la médaille de la ville. L'occasion de les remercier pour les investissements qu'ils réalisent sur la commune, contribuant ainsi à son rayonnement économique.

La cérémonie s'est terminée par une note artistique grâce à l'animation de danse proposée par les enfants du cours de hip-hop du centre social.



Revivez les moments forts de la cérémonie des vœux sur **Chaponost'TV**

Une toiture neuve pour le gymnase F. Perraud

TRAVAUX. En raison de problèmes d'étanchéité dus à l'usure du bâtiment, la commune a entrepris depuis fin décembre des travaux de réfection de la toiture du gymnase François Perraud. Réalisés durant le 1er trimestre 2019, ils permettront de rénover 1 500m² de toiture pour un montant de 89 000€ HT.



La ville adopte son nouveau Plan Local d'Urbanisme

La révision du Plan Local d'Urbanisme dont les travaux avaient débuté à l'été 2015 est désormais achevée. Elle a été approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal du 19 décembre 2018.



Jean-François Perraud, adjoint chargé de l'urbanisme et de la politique de l'eau nous explique plus en détail l'ambition de cette révision et les nouveautés qui en découlent et qui permettent de planifier l'aménagement de la commune à un horizon de 10-12 ans.



Jean-François Perraud
adjoint chargé de l'urbanisme et de la politique de l'eau

> Quelle a été l'ambition portée tout au long de l'élaboration de ce nouveau PLU ?

Notre travail a été guidé par une double ambition :

Prévoir un développement maîtrisé, respectueux de l'identité chaponoise.

Séparée de la Métropole de Lyon par sa côte verte, la commune bénéficie en effet d'une image de ville à la campagne que nous avons à cœur de conserver. Elle jouit notamment de caractéristiques paysagères où les espaces naturels et agricoles ont une place importante qui font sa spécificité et lui confèrent un cadre de vie apprécié de ses habitants.

Travailler en concertation et toujours à l'écoute de la population.

Depuis le début de ce long travail, nous avons toujours veillé à associer et à rester à l'écoute des chaponnois. Cela s'est notamment traduit par l'organisation d'une importante campagne de concertation dès la phase de diagnostic, par la tenue de plusieurs réunions publiques, et bien sûr par la prise en compte de l'expression des chaponnois dans le cadre de l'enquête publique qui s'est tenue à l'automne dernier.

Les modifications apportées au projet

Pour tenir compte notamment des résultats de l'enquête publique, le projet de PLU arrêté par le conseil municipal en janvier 2018 a été modifié sur quelques points et notamment :

L'OAP de « l'Orme »

Modification du schéma de principe pour conserver le parking existant, extension du parking (50 places à terme), réduction de 40 à 30 logements.

L'OAP « Clos Favre le Jaillard »

Remplacement de l'habitat collectif (R+2) prévu au droit du lotissement de la Rochelière par de l'habitat intermédiaire ou de l'individuel groupé (R+1) pour une meilleure insertion avec l'existant (nombre de logements réduit de 210 à 200), précisions apportées aux orientations concernant la maison de maître et son parc à préserver.

Réduction des zones « Nj »

destinées aux jardins collectifs, à la demande des agriculteurs.

> Comment se traduit cette maîtrise du développement dans le nouveau PLU ?

Cela s'est tout d'abord traduit par le choix d'un **scénario de développement adapté** (Voir encadré) tenant compte des objectifs prévus par la loi.

La volonté a ensuite été affichée de continuer à circonscrire le développement urbain au sein de l'enveloppe urbaine de la commune pour **préserver les zones naturelles et agricoles**, dans la continuité des différents documents d'urbanisme qui se sont succédés depuis près d'une quarantaine d'années sur Chaponost. Ce nouveau PLU ne prévoit ainsi pas de nouvelles zones constructibles au-delà de la limite urbaine actuelle et la zone d'urbanisation future de la Croix Ramier a été réduite. Les possibilités de construire dans les zones déjà urbanisées sont en effet déjà suffisantes pour répondre à l'objectif de développement choisi. C'est d'ailleurs pour la même raison qu'il n'est pas prévu d'ouvrir à l'urbanisation la zone de la Chavannerie dans le cadre de ce PLU. Cette zone, plus proche du centre a toutefois été maintenue comme réserve à plus long terme.

Par ailleurs, le choix a été fait de limiter de façon stricte le développement du secteur du Ronzère, détaché de la commune et situé dans la côtière verte protégée par la Directive Territoriale d'Aménagement et le SCOT de l'Ouest Lyonnais.

Nous avons aussi fait le choix d'encadrer les conditions d'urbanisation de certains secteurs constructibles encore peu urbanisés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Sur certains secteurs à enjeux, il nous a en effet paru important de définir des orientations spécifiques dans une logique de projet urbain pour améliorer l'insertion des futures opérations. Précisons qu'il s'agit de terrains privés qui étaient déjà constructibles sous le PLU précédent. Le PLU compte ainsi trois OAP : « Bellevue Doumer » dans le centre ancien, « Clos Favre – Le Jaillard » rue Chanvillard, et « l'Orme » dans le hameau du même nom.

> Le nouveau PLU est applicable depuis fin 2018 : quel est votre sentiment à ce stade ?

Notre commune est dorénavant dotée d'un outil qui correspond à notre vision du développement urbain pour les années à venir : un développement raisonnable et respectueux de ce qui fait l'identité de Chaponost. Nous sommes pour autant bien conscients que ce document n'est certainement pas parfait et qu'il faudra peut-être prévoir quelques retouches à la marge. Si nous constatons à l'usage que certaines règles méritent d'être retouchées, nous le ferons.

Les chiffres clés du scénario de développement



jusqu'en 2028
sachant qu'il faut environ 20
logements supplémentaires
par an uniquement pour
maintenir la population



soit un taux de
croissance de 1,06%

A noter : au 1er janvier 2017, la commune comptait 3520 résidences principales

Le zonage du PLU

Le territoire de la commune est découpé en plusieurs zones :

75 % du territoire est classé en zone naturelle ou agricole

25 % du territoire est constructible sur la base d'un principe de densité dégressive plus on s'éloigne du centre

Inscription d'une frange paysagère inconstructible de 10m entre les zones naturelles et agricoles et les zones constructibles.



> QU'EST-CE QU'UNE OAP ?

Une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), comme son nom l'indique, permet d'orienter de façon plus précise l'aménagement d'un secteur en tenant compte de ses enjeux et de ses spécificités.

Généralement exprimée sous forme graphique via un schéma de principe, elle vient compléter ou remplacer le règlement du PLU dans ce secteur. Le schéma donne les grandes orientations à respecter en matière de desserte, de forme urbaine, d'éléments à protéger (etc.). Les autorisations d'urbanisme doivent les respecter dans un rapport de compatibilité.

LE PLU ET

Le cadre de Vie

Pour pallier les effets de la loi ALUR, la commune avait déjà pris quelques mesures en 2015 : diminution de certains coefficients d'emprise au sol et diminution des hauteurs en cas de toiture terrasse. La révision du PLU a été l'occasion d'aller plus loin.

**Limitation de la hauteur des bâtiments**

La hauteur des bâtiments a été limitée à R+2, notamment dans le centre (avec deux exceptions : la possibilité d'ajouter un attique dans le centre élargi et dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement « Bellevue-Doumer » pour des questions d'adaptation à la topographie). Les modalités de calcul de la hauteur ont également été revues et s'apprécient désormais à l'égout du toit et non plus au faîtage, ce qui permet plus d'homogénéité en cas de toitures terrasses par exemple.

Maîtrise de la densité

Les coefficients d'emprise au sol, qui permettent de contrôler la densité des constructions ont été retravaillés. Ils respectent un principe de dégressivité au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre : inexistant dans le centre ancien, le centre élargi et les secteurs de hameaux, ils sont de 30% dans les zones pavillonnaires les plus proches du centre pour passer à 15% dans les secteurs plus éloignés, voire 5% dans le secteur du Ronzère déconnecté de la zone urbanisée de la commune et situé dans la côtière protégée.

Révision des règles de recul

Les règles de recul ont été repensées dans le but de respecter les propriétés voisines d'une part et d'aboutir à la création de parcelles de tailles viables et adaptées aux modes de vie actuels. Dans la zone du centre élargi, il faut en général se reculer d'une distance au moins égale à la hauteur de la construction et dans les zones pavillonnaires une notion de prospect « d'intimité » a été intégrée. Il faut en effet prévoir un recul minimal de 7m sur l'une des limites afin de préserver un espace de vie qualitatif.

LE PLU ET

Les déplacements**Transports en commun et voies douces**

Le PLU ne peut permettre de résoudre à lui seul la problématique des déplacements. Il prévoit néanmoins plusieurs outils en vue de favoriser la création de voies en site propre pour favoriser les transports en commun ou le développement de liaisons douces. De nombreux emplacements réservés ont ainsi été inscrits pour permettre leur aménagement.

Des emplacements réservés

ont également été inscrits pour permettre l'adaptation des voies. Ce travail pourra être complété par les résultats de l'étude de circulation qui est actuellement en cours.

L'abandon du projet de déviation

Une réflexion est désormais menée avec le Département et la CCVG dont le résultat pourra être intégré au PLU via une modification du document tout comme ce qui pourra résulter des discussions engagées avec la Métropole concernant le projet de l'Anneau des Sciences qui va forcément impacter la commune.



LE PLU ET

Le logement



Permettre à chacun de se loger

Le PLU vise à favoriser la **diversification des formes urbaines** tout en restant adapté au contexte chaponois (développement d'une offre supplémentaire de petits et moyens logements sous forme de maisons groupées ou d'habitat intermédiaire, plus économes en consommation d'espace et plus abordables).

La servitude de **mixité sociale**, qui impose une part de logement social dans les opérations de plus de deux logements a été étendue à toutes les zones d'habitat (excepté le Ronzère) et comporte désormais une obligation en nombre de logements, puisque c'est en nombre de logements que se traduit l'application de la loi SRU (Cf. encadré ci-dessous).



> LA LOI SRU

Elle impose aux communes de plus de 3 500 habitants d'atteindre 25% de logements locatifs sociaux d'ici à 2025 (taux actuel : 13,3%).

A défaut, une « amende » basée sur le nombre de logements locatifs sociaux manquants pour atteindre cet objectif est due chaque année. Cette « amende » peut être majorée lorsque les communes ne respectent pas les objectifs de rattrapages fixés par l'État par période de 3 ans.

LE PLU ET

Le développement économique

Deux types de linéaires ont été définis dans le centre pour favoriser la densité commerciale.

Définition des secteurs dans les zones d'activités

La traduction du **Schéma d'Accueil des Entreprises** de la CCVG a conduit à la définition de plusieurs secteurs dans les zones d'activités (renforcement du pôle autour de la gare permettant d'accueillir des activités tertiaires et des services aux entreprises, interdiction du commerce conformément au SCOT, règles visant une urbanisation plus qualitative le long de la RD 342).

Protection des terres agricoles



Le PLU protège les terres agricoles afin de favoriser les conditions du **maintien et du développement de l'agriculture**.

Le Bas plateau de Montaly a également été reclassé en zone agricole. Des emplacements réservés spécifiques ont par ailleurs été inscrits pour favoriser le déplacement des engins agricoles.

Valorisation touristique



Plusieurs mesures ont été prises pour favoriser la **valorisation touristique de la commune** (zonage spécifique sur le site du Plat de l'Air; mesures permettant la mutation de grandes propriétés, inscription d'un sentier de l'aqueduc, etc.).

LE PLU ET

L'environnement



Un nouvel outil a été institué :
le **coefficient de biotope**
(cf. ci-après).

Les règles de stationnement
ont été adaptées pour favoriser
le bien vivre au quotidien

(nombre minimum de places, y compris
visiteurs, 25% minimum de places à réaliser
en surface sauf dans le centre ancien, etc.).

Le PLU protège de
nombreux parcs de
grandes propriétés.

Le règlement prévoit la
**protection des arbres à
hautes tiges** et des plantations
en bordure de propriétés.

Les dispositions du schéma directeur en matière de
gestion des eaux pluviales ont été intégrées au règlement
afin de lutter contre le ruissellement d'une part
et de favoriser l'infiltration des eaux alimentant les
nappes phréatiques d'autre part.

Le PLU conserve de
larges **zones agricoles
et naturelles**

(elles représentent 75% du
territoire de la commune).

Des corridors écologiques
en « pas japonais » doivent
être préservés dans la partie
urbanisée de la commune
pour favoriser la biodiversité.

Un nouvel outil pour renforcer la place de la nature en ville et pour lutter contre le réchauffement climatique : le Coefficient de biotope



> QU'EST-CE QUE LE COEFFICIENT DE BIOTOPE (CBS) ?

Le Coefficient de Biotope (CBS)
correspond à la proportion entre les
surfaces favorables à la nature dites
« éco aménageables » sur un terrain
et la surface totale de ce terrain.

Contrairement aux coefficients traditionnellement
utilisés dans le cadre des règles de constructions, le
CBS est exprimé en objectif **minimal** à atteindre.

Objectifs :

Améliorer la qualité environnementale
et le cadre de vie

Développer les fonctions naturelles des sols

Infiltrer les eaux pluviales et alimenter
la nappe phréatique

Créer et revaloriser l'espace vital pour la
faune et la flore

Lutter contre les îlots de chaleur et améliorer
le microclimat et l'hygiène atmosphérique

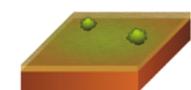
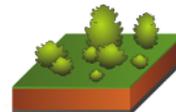
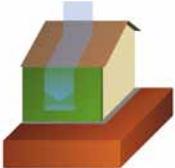
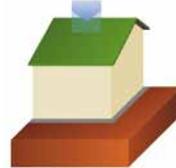
Comment ça marche ?

Ces surfaces éco aménageables sont prises en compte différemment en fonction de leur nature.

A chaque type de surface est ainsi appliqué un coefficient de pondération : la pleine terre par exemple compte en totalité, les surfaces semi-imperméabilisées comme les terrasses en bois ou les pavés comptent pour moitié, les toitures végétalisées comptent à 70%. Tout ce qui est complètement imperméable (enrobé, terrasse dallée...) n'est pas pris en compte.

Ces éléments devront donc désormais être déclarés dans les dossiers d'urbanisme.

Coefficients par type de surface

| | | | | | |
|--|--|--|---|---|--|
|  <p>Surfaces imperméables 0,0</p> <p>Révetement imperméable pour l'air et l'eau, sans végétation (ex. béton, bitume, dallage avec couche de mortier, etc.)</p> |  <p>Surfaces semi-perméables 0,5</p> <p>Révetement perméable pour l'air et l'eau, infiltration d'eau de pluie, avec végétation (ex. dallage de bois, pierres de treillis de pelouse, etc.)</p> |  <p>Espaces verts sur dalle 0,7</p> <p>Espaces verts sans corrélation en pleine terre avec une épaisseur de terre végétale au moins de 80 cm</p> |  <p>Espaces verts de pleine terre 1,0</p> <p>Continuité avec la terre naturelle, disponible au développement de la flore et de la faune</p> |  <p>Mur végétalisé 0,5</p> <p>Végétalisation des murs aveugles jusqu'à 10m.</p> |  <p>Toiture végétalisée 0,7</p> <p>Planter sur les toits de lanière extensive ou intensive</p> |
|--|--|--|---|---|--|

Exemples : sur la base d'un coefficient de biotope de 0,60

Parcelle de 600 m² comprenant une maison de 120 m² au sol, avec une voie d'accès bitumée de 60 m² et une terrasse bois de 50 m².

Calcul du coefficient de biotope :

Objectif à atteindre : 600 m² x 0,60 → **360 m² de surface éco-aménageables minimum**

| Nature aménagement | Surface au sol | Coefficient pondération | Surface éco aménageable |
|--------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| Maison | 120 | 0 | 0 |
| Voie accès bitume | 60 | 0 | 0 |
| Terrasse bois | 50 | 0,5 | 25 |
| Pleine terre | 370 | 1 | 370 |
| Total | 600 m² | | 395 m² ✓ OK |

Projet n°1 : création d'une piscine de 30m²

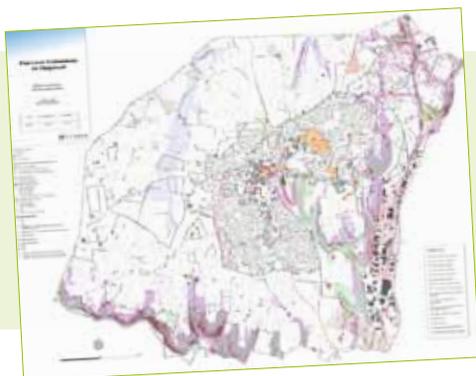
30m² de surface éco aménageable soit 395-30 = **365m² ✓ OK**

Projet n°2 : Création d'un garage de 40m²

40m² de surface éco aménageable soit 395-40 = **355m² ✗ NON**

Solutions éventuelles :

- remplacer bitume voie accès par un revêtement semi-perméable : 60 x 0,5 = +30 => 395-40+30 = **385m² ✓ OK**
- prévoir un garage avec toiture végétalisée : 40 x 0,5 = 20 => 395 - 20 = **375m² ✓ OK**



En savoir plus :

Les documents du PLU (notamment plan de zonage et règlement) sont consultables sur le site internet de la commune mairie-chaponost.fr et au service urbanisme.

Vers un bâtiment commun MJC/Centre social ?

Le projet initial, qui prévoyait la construction d'une nouvelle MJC et de logements dans le centre haut de la commune est en cours de réflexion en vue d'être redimensionné.



Une évolution de la réflexion

Dernièrement, la commune a pu noter l'émergence récente de deux nouvelles problématiques : l'une relative à l'évolution sensible des effectifs du centre de loisirs géré par le Centre social les mercredis et pendant les vacances scolaires ; l'autre concernant les locaux de la restauration scolaire accueillant les élèves des écoles de la Cordelière et des Deux Chênes qui nécessiteront, à moyen terme, d'être agrandis au regard d'une augmentation continue des effectifs. A cela, s'ajoute également la question du vieillissement des locaux actuels du Centre social.

Considérant ces éléments, la commune s'est questionnée sur la pertinence d'envisager un programme plus global de travaux. Le terrain acquis par la commune fin 2018 avenue Paul Doumer, au-dessus du collège, pourrait ainsi accueillir un équipement avec des espaces mutualisés, hébergeant les activités de la MJC et du Centre social. L'actuel terrain du Centre social libéré ensuite de toute occupation pourrait, quant à lui, accueillir la construction de

nouveaux locaux pour la restauration scolaire des écoles des Deux Chênes et de la Cordelière, voire l'extension des locaux de ce groupe scolaire. La commune a donc proposé aux administrateurs de la MJC et du Centre social de modifier sensiblement les études en cours, ce qu'ils ont accepté, sous certaines conditions.



Une réflexion en cours

La commune travaille actuellement à l'ingénierie financière du projet, estimé à 8M€ TDC (foncier compris). Elle étudie également les possibilités de stationnement à proximité de l'équipement et l'aménagement des espaces extérieurs. Ce nouveau projet nécessite dorénavant quelques semaines de réflexion avec le bureau d'étude, les structures concernées et les élus municipaux afin de pouvoir valider la faisabilité de cette réadaptation. Aucun concours de maîtrise d'œuvre ne sera ainsi lancé avant les prochaines échéances municipales.

Un nouveau square rue Chapard

Débutés mi-février, les travaux du futur square de la rue Chapard permettront de créer un nouvel espace public en centre-ville, à vocation de détente et de repos, en proximité immédiate avec les services et commerces du centre.

En adéquation avec des pratiques plus respectueuses de l'environnement encouragées par la commune, les espaces verts seront réalisés en massifs de vivaces et graminées, avec paillage. La partie Nord sera aménagée en jardin.

Ce square portera le nom de Marin Sauvajon, ce jeune lyonnais qui, en novembre 2016, à tout juste 20 ans, avait pris la défense d'un couple d'amoureux pris à partie parce qu'il s'embrassait dans la rue. Sauvagement agressé, il était resté dans le coma plusieurs jours et garde des séquelles physiques importantes. La commune souhaite ainsi souligner son acte de courage et d'altruisme.



L'inauguration du square est prévue le 18 mai à 11h, en présence de Marin Sauvajon. Ouverte à tous.



A noter : les travaux représentent un budget de 66 000€ TTC dont 5 000€ financés grâce au soutien du Département du Rhône

La Maison du Rhône a ouvert ses portes

Après plusieurs mois de travaux, la Maison du Rhône, destinée au grand public, a ouvert ses portes le 11 février dernier, sur le site des anciens locaux Boulgom, route de la gare. Elle sera rejoint début mars par la médiathèque départementale, un centre de ressources pour les professionnels des bibliothèques et médiathèques du Département. Un choix d'emplacement stratégique en raison de la situation de Chaponost au sein du territoire sud du Département.



Maison du Rhône : un service de proximité pour tous

Située à proximité immédiate de la gare, la Maison du Rhône de Chaponost regroupe les services médico-sociaux du Département (Protection Maternelle et Infantile et service social). **Elle permet aux habitants du Département d'effectuer leurs démarches dans tous les domaines relevant du champ des solidarités (enfance, personnes âgées ou en situation de handicap, insertion sociale...).** Rappelons que tous les usagers du Département peuvent se rendre dans n'importe quelle Maison du Rhône pour le suivi de leur dossier. Le Département, attaché à la proximité avec les usagers, a toutefois fait le choix de maintenir la Maison du Rhône de Brignais et de Mornant, avec une offre de service médico-sociale équivalente à celle d'aujourd'hui, mais sur un nombre de jours plus resserré. Cette réorganisation s'inscrit dans la démarche départementale globale d'optimisation du service aux habitants en facilitant les démarches et les circuits, pour un service efficace et simplifié.

Un centre de ressources pour les bibliothèques et médiathèques

Installée dans le même bâtiment, la médiathèque départementale remplace l'ancien bâtiment situé à Bron et ouvrira ses portes début mars. Elle n'a pas vocation à recevoir le grand public puisqu'il s'agit d'un **centre de ressources pour le réseau des 157 bibliothèques ou médiathèques municipales**, aux côtés de la seconde médiathèque départementale située à Limas.

La médiathèque de Chaponost, comme celles du territoire départemental bénéficie ainsi du prêt de collections tous supports, de ressources en ligne, d'un programme annuel de formation pour les professionnels et bénévoles, ainsi que d'une expertise et de conseils.

Maison du Rhône de Chaponost

2 route des Troques

Du lundi au jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h

Le vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-16h30

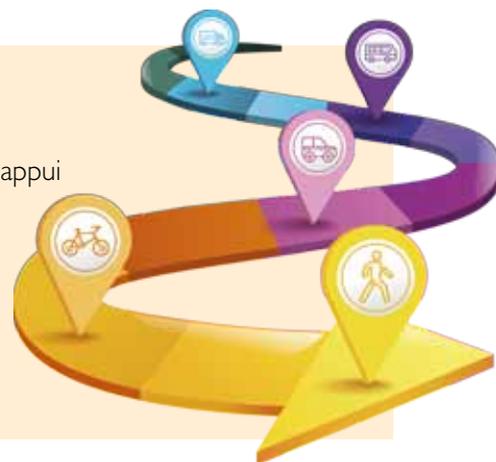
Tél. 04 87 34 01 44 - www.rhone.fr

Plan de circulation

La commune travaille actuellement à la mise en place d'un plan de circulation avec l'appui du bureau d'études Transitec qui a mené une étude sur le territoire communal.

Une réunion publique de restitution de cette étude aura lieu le mercredi 6 mars à 20h à la salle des fêtes.

Elle sera suivie d'une période de concertation d'un mois durant laquelle les chaponois pourront exprimer leurs remarques et propositions en mairie et sur le site de la ville.



A la découverte des entreprises du territoire

Atout délice vous régale à domicile

Louis D'Anterrosches peut être fier de son entreprise chaponoise depuis 2006 dont l'ambition est de donner envie de manger grâce à des produits de qualité, préparés sur place dans le respect de la tradition culinaire française. Atout délice livre ses repas au domicile des personnes âgées depuis 2009. Les menus personnalisés sont élaborés par deux diététiciennes qui rencontrent les clients à la mise en place du service pour connaître leurs besoins spécifiques (goût, appétit, régime). Elles retournent ensuite les voir autant que nécessaire. Pour accroître la durée de conservation et limiter le nombre de livraisons, les repas sont conditionnés en barquettes sous vide. Ces dernières seront bientôt récupérées pour être recyclées et réduire ainsi l'impact environnemental.



Evelyne Galera, première adjointe à l'économie, au commerce, à l'artisanat et au tourisme - Damien Combet, maire - Patrick Cellier, pâtissier et Louis D'Anterrosches, gérant d'Atout délice

18

employés

500
m²

de bâtiment

Livraison

2 fois
par semaine

50

communes
desservies

Production

5j/7



Winterhalter pose la première pierre de son futur bâtiment

Edwin Verhulst, président de Winterhalter France, Estelle Baron, directrice administrative et financière de Winterhalter France, Damien Combet, maire de Chaponost, Evelyne Galera, 1^{ère} adjointe à l'économie de la ville de Chaponost, Charles Darnault, président de Mayfair Valorisation, et Florian Schulze, assistant maître d'ouvrage Mayfair Valorisation, ont posé la première pierre symbolique des futurs locaux de la filiale française du Groupe Winterhalter.

Installée en France depuis 30 ans et à Chaponost depuis 8 ans, la société prendra ses quartiers dans quelques mois sur ce terrain de 6000 m². Le bâtiment d'une surface plancher de 1500 m² accueillera une soixantaine de collaborateurs.

Du nouveau dans la vie éco

+ Du nouveau à la Maison de la presse

France photos service a équipé la Maison de la presse d'une **cabine photo en libre-service** : photos d'identité conformes aux documents officiels (carte d'identité, passeport...) et développement de photos à partir des smartphones, clés USB et cartes SD.

+ Sacha Villet dépannage informatique à domicile

Dépannage informatique et smartphones. Formations. Paiement exclusivement en CESU. Déduction fiscale de 50%. www.chap-informatique.fr
Tél. 06 60 43 25 88 - informatique.svg@gmail.com

+ Epanoui'sens - Massages bien-être à domicile

Massages californiens, indiens Ayurvédas/Abhyanga, réflexologie pieds, mains, tête. Massages enfants. Offre de bienvenue : -10% sur le massage de votre choix. Tél. 06 61 67 52 06 - epanouisens69630@gmail.com
facebook.com/massagedomicile69630

Vous vous êtes installés récemment à Chaponost ?

Envoyez-nous vos informations pour les faire paraître sur le site internet de la ville et dans le Chap'info à contact@mairie-chaponost.fr

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE un service pour tous

Si le portage de repas à domicile est utilisé majoritairement par les personnes âgées retraitées ou handicapées, il n'en demeure pas moins un service destiné à toutes les personnes confrontées à des difficultés ponctuelles (convalescence, retour d'hospitalisation, grossesse difficile...).

Fonctionnant du lundi au dimanche midi, y compris pendant les jours fériés*, les vacances scolaires et la période estivale, ce service propose :

des repas complets et équilibrés, confectionnés dans les locaux de la cuisine centrale, dans le respect des normes alimentaires et nutritionnelles. Les produits frais, locaux et bio sont privilégiés.

La livraison en véhicule réfrigéré est assurée par un agent du CCAS toujours accompagné d'un bénévole. Cette courte visite apporte non seulement un peu de chaleur humaine à des personnes trop souvent isolées mais permet aussi le maintien à domicile.

* A noter : les dimanches et jours fériés, le repas est livré la veille.



Tarifification appliquée en fonction des revenus (entre 5 € et 9 €/ repas).

Possibilité de choisir le nombre de repas par semaine de même que la durée du service (pas d'engagement de durée).

Commande à effectuer 3 jours à l'avance.

Renseignements : CCAS
55-57 Avenue Paul Doumer - 04 72 24 57 39



En pleine forme avec la gym senior

Parmi les animations organisées au Foyer Soleil, l'activité physique adaptée pour les seniors se poursuit en 2019. L'occasion pour les personnes inscrites de bénéficier gratuitement de cours de gymnastique douce pour entretenir leur forme.

En lien avec l'association Siel Bleu qui anime ces ateliers, les seniors qui le souhaitent pourront améliorer ou maintenir leur équilibre et apprendre à prévenir les chutes grâce à des exercices adaptés permettant d'améliorer la coordination et la précision des gestes et de travailler l'équilibre, le renforcement musculaire ou encore la mobilité.

Ateliers ouverts à toutes les personnes retraitées qui résident sur la commune

Au Foyer Soleil - 7 rue Louis Martel dans la salle d'animation, les lundis de 14h30 à 15h30

Informations et inscriptions (dans la limite des places disponibles) : CCAS - 04 72 24 57 39

Groupe de soutien aux aidants

Le Centre Communal d'Action Sociale reconduit le groupe de soutien aux aidants, destinés aux personnes qui accompagnent un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Prochaines séances au Foyer Soleil - 7 rue Louis Martel, dans la salle d'animation, de 10h à 12h les samedis 23 mars, 20 avril, 25 mai, 29 juin, 7 septembre et 5 octobre. Gratuit.

Si vous êtes concernés et intéressés, contactez le CCAS au 04 72 24 57 39



Résidence d'artistes : Acte 2

Véritable soutien à la création, les résidences d'artistes sont de retour à l'auditorium à l'occasion d'une nouvelle édition. L'occasion pour la commune de diversifier l'offre culturelle existante à destination du public chaponois.

Forte du succès des premières résidences, la commune a lancé un nouvel appel à projets durant l'été 2018. En contreparties de prestations à destination des chaponois, les artistes et compagnies bénéficient de la mise à disposition gratuite des locaux de l'auditorium sur une courte durée. 12 dossiers ont ainsi été retenus, dans des domaines très diversifiés : conte, théâtre, concert, mais aussi de la danse mêlée à du cirque, jusque-là peu présents dans les spectacles proposés à l'auditorium. Une offre culturelle plus large que vous pourrez découvrir tout au long de l'année à la médiathèque, au collège, à la MJC ou encore lors des animations proposées dans le cadre d'événements tels que Chapofolie's.



©Estelle Créa 2019



LA GRANDE LESSIVE

Vous aussi, participez !

Manifestation internationale créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, la Grande Lessive a pour objectif de promouvoir la pratique artistique et de développer le lien social. C'est donc tout naturellement que la commune a souhaité favoriser une dynamique de territoire en associant de nombreux partenaires autour de l'édition du 28 mars prochain.

Le 28 mars « De la couleur ! »

Avec ou sans dessin, pigments, lumière et numérique, le thème de l'édition du 28 mars sera « De la couleur ! ». Aux côtés des structures petite enfance municipales, de l'EHPAD la Dimerie ou encore du Foyer Soleil qui ont pris part à l'événement à plusieurs reprises ces dernières années, la commune a souhaité élargir le projet. Il a ainsi été proposé à l'ensemble des services municipaux de participer à l'événement. La MJC, le Centre social, les écoles, le collège ou encore la micro-crèche privée Bisou Papillon ont également été sollicités, avec comme objectif de créer du lien et des échanges avec les partenaires, en utilisant la pratique artistique comme support.

Le principe

Installation artistique éphémère, la Grande Lessive a lieu deux fois par an. Elle expose les réalisations des participants d'un même territoire, grâce à une installation artistique éphémère composée de fils, de pinces à linge, et de réalisations plastiques de format A4, conçues à partir d'un thème commun donné et pouvant revêtir différentes formes : dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.

> A VOUS DE JOUER !

Au-delà des partenaires du territoire, **chaque habitant peut également participer**. Du matériel sera mis à disposition auprès de l'accueil de la Mairie, pour ceux qui souhaitent réaliser une œuvre sur place. Il est aussi possible de réaliser une œuvre chez soi et venir l'accrocher sur l'un des fils installé à cet effet.

Un parcours entre les différents lieux d'accrochage vous sera proposé.

+ d'infos dans les prochains jours
sur mairie-chaponost.fr

AQUEDUC ROMAIN DU GIER

Sous le feu des projecteurs



Travaux de restauration, visite de la Ministre de la Culture en septembre 2018, loto du Patrimoine... Ces derniers mois, l'aqueduc a fait l'objet de nombreuses attentions. 2019 sera marquée par la poursuite des travaux de restauration et la mise en lumière de l'édifice sur le site du Plat de l'Air.



Des travaux de restauration avancés en 2019

D'ici fin 2019, ce sont 20 arches qui auront été restaurées pour un budget global d'environ 400 000€ HT.

Grâce à la générosité des particuliers, associations ou entreprises, aux subventions de la DRAC, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du SIARG, et aux gains du loto du patrimoine, le reste à financer pour la commune n'a représenté que 6 000€.

Les travaux de restauration des arches 44 à 51 initialement prévus début 2020 seront avancés à mars 2019. A l'issue de ces travaux, 37 arches resteront encore à restaurer, soit un besoin de financement estimé à 1,4 M€.

Le site du Plat de l'air prochainement mis en lumière

La commune s'est également donnée comme objectif la mise en lumière du site du Plat de l'air d'ici l'été 2019. Pour ce faire, elle s'est entourée d'Enedis, du Sigerly et du Cluster Lumière, qui regroupe près de 170 professionnels de la filière éclairage, dans le but de proposer des solutions d'éclairage innovantes. Après auditions, c'est la proposition de Acte Lumière, qui a notamment mis en lumière la cathédrale de Strasbourg, qui a été retenue.

Le projet proposera une mise en lumière en LED encastrées dans le sol et respectueuses de l'environnement. En parallèle, un projet d'éclairage du parking sera proposé par le Sigerly. Une belle réalisation à découvrir dans les prochains mois.

1^{ère} souscription
(2016)

172
DONS

36 159
EUROS

2^{ème} souscription
(depuis sept. 2017)

237
DONS

72 888
EUROS

> VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA RESTAURATION DE L'AQUEDUC ?

Faites un don et bénéficiez de dispositions fiscales avantageuses

Particuliers



66%
économie d'impôt

34 €
de coût réel
après déduction

Comment et quand contribuer ?

- Par courrier : bon de souscription (en mairie)
- Par internet : fondation-patrimoine.org/2755 ou mairie-chaponost.fr
- En flashant le QR Code



Chaponost labellisée ville active et sportive

Le 8 février dernier, la commune de Chaponost s'est vu remettre le label Ville Active et Sportive.



La commune a été sélectionnée parmi les 269 dossiers présentés sur l'ensemble du territoire français et a obtenu un laurier. Cette labellisation décernée par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), représenté par le Ministère des Sports, l'ANDES et l'UNION sport et cycle, permet de distinguer les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes et accessible au plus grand nombre. Une politique largement défendue par la commune qui œuvre pour que chacun puisse adopter une pratique sportive adaptée à ses besoins, son niveau et son rythme, quelles que soient ses ressources. La commune souhaite saluer le dynamisme et l'implication des associations sportives locales et de leurs bénévoles qui ont largement contribué à l'obtention de ce label.

**Une cérémonie sera organisée le 6 avril à 11h
à la salle omnisport + d'infos : mairie-chaponost.fr**

Le futur skate-park se dessine

Le projet d'extension du skate-park prend forme. Une consultation a été lancée et permettra de choisir dans les prochaines semaines le concepteur qui assurera la maîtrise d'œuvre du projet.



A la suite de la concertation menée à l'automne 2018, un groupe de travail associant des usagers et le Conseil Municipal de Jeunes s'est réuni au mois de décembre avec les élus, les services techniques et le pôle Vie de la Cité. Il a notamment été demandé que :

- le futur projet permette la création d'espaces de glisse en béton, de formes et volumes différents, intégrant un « bowl » et des éléments à la fois « street » et « park » pour les riders.
- la pratique de différentes disciplines soit possible (skate-board, roller, trottinette, BMX) tant pour les débutants que les confirmés, en veillant à la sécurité de chacun.
- des espaces périphériques, offrant la possibilité d'être spectateur et accessibles aux personnes en situation de handicap soient également pensés.

Au-delà des objectifs sportifs partagés par les utilisateurs des futurs équipements, la municipalité souhaite faire de cet aménagement un espace de vie et de rencontre convivial, partagés par tous, en parfaite adéquation avec la fréquentation et les usages du complexe sportif. La commune sera très attentive à ce que le futur projet minimise les nuisances sonores pour le voisinage.

La mise en service de ce futur équipement est prévue pour le printemps 2020.



LABEL QUALITÉ « PLAN MERCREDI »

Décerné à l'accueil de loisirs du Centre social

Fin décembre, le Centre social s'est vu décerner le label qualité « Plan Mercredi » qui permet de mettre en avant la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels intervenant dans le cadre de l'accueil de loisirs.

Le « plan mercredi » rédigé en partenariat étroit par la commune et le centre social du Saunier dans le cadre du projet Éducatif de Territoire, a été validé par les services de l'État fin 2018. En contrepartie du soutien financier supplémentaire de la CAF, ce label permet de garantir aux familles un accueil de loisirs de qualité respectant les principes d'une charte qualité intégrant 4 axes :

- veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants ;
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale.

CMJ

Des projets plein la tête

Répartis en commissions en fonction de leurs projets et de leurs envies, les 8 jeunes âgés de 11 à 16 ans du Conseil Municipal de Jeunes ont débuté leur réflexion et identifié de nombreux projets qu'ils ont présenté aux élus en séance plénière le 16 janvier.



Les jeunes du CMJ en séance plénière avec le Maire et Claire Reboul, adjointe chargée des affaires scolaires et de la jeunesse le 16 janvier dernier

La nouvelle formule proposée depuis la rentrée de septembre commence ainsi à porter ses fruits et les jeunes se montrent très investis dans des projets qu'ils ont choisis et qui leur tiennent à cœur. Parmi les pistes envisagées cette année, les jeunes conseillers souhaiteraient proposer une action « chasse aux déchets » le 10 mai, des ciné-débats, un atelier « création de start-up/emploi » à destination des 10-18 ans, la création de zones de gratuité, un projet de solidarité en faveur des plus démunis, un projet en lien avec les villes jumelées avec Chaponost, ou encore la participation aux événements municipaux telle que la prochaine édition de Chapofolie's. Sans oublier l'extension du skate-park à laquelle ils ont très largement contribué, ou encore leur participation aux cérémonies de commémoration.

| Un programme riche qui reflète leur volonté d'agir et de participer à la vie de leur commune.



Inscriptions scolaires

Vous arrivez sur la commune, votre enfant est né en 2016 ou entrera en CP en septembre 2019 ? Pensez à l'inscrire à l'école pour l'année 2019/2020.

Les inscriptions scolaires auront lieu du lundi 25 mars jusqu'au vendredi 5 avril à la Maison Berthelot

- Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h
- Le vendredi matin : 8h30-12h30

En dehors de ces permanences, les inscriptions se feront sur rendez-vous auprès de Sylvia Catoire en écrivant à infos.familles@mairie-chaponost.fr

Consultez la liste des documents à produire sur le site mairie-chaponost.fr

FESTIVAL VENTS DU MONDE

6^{ème} édition du 1^{er} au 14 avril 2019

Chaponost va à nouveau vivre deux semaines au rythme du Festival Vents du Monde, cette année sur le thème de « la route ».



Le Maire de Gon Boussougou, K Mohamed Maré sera présent, le 13 avril à 10h à l'auditorium.

Le Collectif Vents du monde, association chaponnoise regroupant des associations locales à visée socio-culturelle et de solidarité internationale, propose à nouveau cinéma, littérature et poésie, conférence, musique, animations dans les écoles et, point d'orgue du festival, le Marché du Monde, le dimanche 7 avril toute la journée.

Des nouveautés aussi : conférence gesticulée ; nombreuses animations du marché renouvelées. Les collégiens vont être à l'honneur avec non seulement la Course du Monde, mais aussi une après-midi découverte : « Le sport, un chemin vers l'autre », le mercredi 3 avril, avec la présence de sportifs emprunteurs de ces chemins, ou encore une dictée sur le thème de l'environnement pour tous les élèves du CMI à la 6^{ème}, qui aura lieu simultanément à Chaponost et Gon Boussougou.

L'inauguration du festival aura lieu le lundi 1^{er} avril, à 20 heures à l'auditorium, avec présentation du programme, projection du film « Nous trois ou rien » du réalisateur Kheiron, la soirée se terminant autour d'une collation.

Retrouvez le programme sur notre nouveau site ventsdumonde-chaponost.org et sur notre page Facebook facebook.com/ventsdumonde

Vous pouvez aussi participer en ligne au [concours photo des plus belles images de route](#).



OFFICE DE TOURISME

Les nouveautés du début d'année

Depuis janvier, l'Office de tourisme de la Vallée du Garon est devenu l'Office de tourisme intercommunautaire des Monts du Lyonnais et change de logo.

Cette nouvelle association couvrira trois communautés de communes : les Balcons du Lyonnais, les Monts du Lyonnais et la Vallée du Garon avec un point d'accueil dans chaque communauté de communes. Au sein de la CCVG, l'accueil reste à Chaponost. Le Garon Animations se transforme aussi ! Retrouvez désormais toutes les fêtes et animations dans un livret bimestriel « Destination Monts du Lyonnais ».

Rando Patrimoine le 23 mai 2019

En partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre et le club de randonnée Les Ripatons, l'office de tourisme organise la Rando Patrimoine 2019. Le matin, 3 parcours de randonnée vous seront proposés 6km (parcours santé), 12km et 16km environ.

Repas entre 12h30 et 14h30. L'après-midi des visites guidées à la découverte de l'Aqueduc romain du Gier sont organisées.

Gratuit. Réservation obligatoire, tél. 04 72 75 09 02 auprès du CDRP69 - 39 rue Germain 69006 Lyon, au plus tard le vendredi 17 mai.

CHAPONOST GON-BOUSSOUGOU

Les projets prennent forme

Écocitoyenneté dans les écoles

L'école Martel et les écoles de Gon-Boussougou travaillent sur le thème de l'environnement, des déchets et de la salubrité. Ils vont produire ensemble des supports d'exposition qui illustreront ces thèmes. Les CM2 des Deux Chênes préparent aussi en commun l'écriture d'un petit roman.

A Gon-Boussougou un deuxième concours de salubrité dans les écoles a sensibilisé de nouveau les élèves, récompensés par des équipements de propreté. 95 poubelles supplémentaires ont été installées fin décembre dans les écoles.

L'accès à l'eau et à l'assainissement progresse

2018 a vu la construction de 2 nouveaux forages et de 40 latrines familiales, accompagnées par des actions de formation et de sensibilisation. Un technicien eau et assainissement est désormais en poste à la mairie de Gon-Boussougou.

2019 verra aussi le lancement d'une première étude sur le traitement des déchets sur la commune.

+ d'infos : 06 05 60 09 37
chaponostgonboussougou@gmail.com
chaponostgonboussougou.com



> LES PETITS PAS D'ANTOINE

Créée il y a 5 ans à Chaponost pour les enfants autistes et leurs familles par Anne Cécile Minard, professeur de français de formation et maman d'Antoine, son aîné autiste de 10 ans, l'association compte maintenant 120 adhérents.

Formée aux méthodes reconnues internationalement comme les plus efficaces, Anne-Cécile Minard, mobilise toujours 3 pièces de sa maison, faute de locaux financièrement accessibles, pour réaliser bénévolement 4 jours par semaine des séances éducatives auprès de 8 enfants.

Cette année, elle a animé 13 sessions d'initiations aux parents et aux professionnels souhaitant apprendre les bonnes techniques pour prendre en charge et faire progresser ces enfants (méthode A.B.A, programme TEACCH, gestion des troubles du comportement, création de supports, de jeux et de programmes).

Anne-Cécile Minard a pour projet d'aménager 2 pièces au sous-sol de sa maison pour travailler avec les enfants dans de meilleures conditions.

Merci de continuer à soutenir notre association, ou d'y adhérer (15€ seulement) !

Contacts :

Secrétariat de l'association Anne GRUZYSKI :
06 09 71 77 74
anne.gruzynski@wanadoo.fr

Pour les formations seulement
Anne-Cécile MINARD :
acyas75@gmail.com

Graines de Possibles



Bienvenue aux Jardin des Possibles

Vous êtes tous les bienvenus, notamment vos enfants qui peuvent venir les mercredis après-midi, 3 rue des Acacias.

Pour savoir précisément quand nous sommes au jardin, rendez-vous sur notre site : lejardindespossibleschaponost.com ou contactez-nous : grainesdepossibles.jardin@gmail.com - 06 67 42 13 71

Faites du Vélo le 5 mai sur la place du marché

Le groupe «Chaponost à Vélo» organise la 2e édition de la fête du vélo. Au programme : atelier de contrôle technique, parcours ludique pour les enfants, exposition sur les parcours vélo, loisirs et domicile-travail, conseils sur la sécurité à vélo et bourse aux vélos.

Prochaines réunions : mardi 4 juin à 20h30 au Centre Social du saunier. La rencontre est ouverte à tous.

+ d'infos : grainesdepossibles@gmail.com



> JOB D'ÉTÉ : C'EST LE MOMENT

Comme tous les ans, Passerelle pour l'emploi donne l'opportunité aux jeunes de rencontrer des partenaires et entreprises de L'Ouest Lyonnais pour les jobs d'été. **Rendez-vous le 17 avril 2019 à la Salle des fêtes de 13h00 à 20h00.**

Vous recevrez entre autre des conseils pour vous aider à la rédaction du CV et du message de motivation, sans oublier des informations sur les entreprises qui recrutent.

Passerelle pour l'emploi - 1, rue Louis Martel -
Tel : 04 78 87 99 48 - passerelle.emploi69@wanadoo.fr

> SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE CHAPONOST

Le Groupe Scouts et Guides de France de Chaponost aura 20 ans en 2019. Venez nombreux aux Cartières, le 18 et 19 mai 2019 pour fêter ensemble cet anniversaire.

L'évènement est ouvert à tous, que vous ayez été scout un jour ou simplement sympathisant du mouvement. Faites-vous connaître pour que nous puissions vous envoyer une invitation : sgdf.chaponost20ans@gmail.com

> ROCKABENETT

Le Club ROCKABENETT organise à L'Espace François Perraud le Trophée de France Compétition Nationale de Rock Sauté, Boogie Woogie et Formations Rock Girls et Ladies sous l'égide de la Fédération Française de Danse le samedi 4 mai 2019

Des clubs de danses de toute la France viennent participer à cette compétition à Points pour qualification au Championnat de France

Renseignements : 06 27 30 43 30
ou rockabenett@free.fr

> CLASSES EN 3

L'Amicale des classes en 3 de Chaponost lance un appel aux personnes nées en 3 pour participer au traditionnel défilé des classes du 16 juin.

Si vous souhaitez les rejoindre, contactez-les :
chaponostclasse.en3@gmail.com
ou aline.kern63@gmail.com

> MJC : DÉCOUVREZ LES STAGES

La MJC propose de nombreuses animations et stages sportifs et artistiques pendant les vacances de printemps et d'été :

- à destination des 6-12 ans (marionnettes, multisport, artisanat, danse africaine...)
- à destination des 11-17 ans avec des sorties et activités proposées à la journée et à la demi-journée au cinéma, musée, accrobranche, lasergame, trampoline, cuisine, équitation par le biais de L'S'pass jeunes et le Pass'Loisirs

Inscriptions dès le 15 mars.
Tarification selon quotient familial.

Des stages été et de préparation au BAFA vous sont également proposés.

Pour les adultes, des stages de relaxation, des ateliers d'écriture ou de musique collective et un club randonnées vous attendent avec des séances entre mars et mai-juin.

+ d'infos : MJC - 04 78 45 25 38 - mjcchaponost.fr

> BIEN VIVRE SA RETRAITE



Le Centre social propose un programme d'accompagnement à destination des seniors futurs retraités (+ de 60 ans) ou jeunes retraités (depuis moins de 2-3 ans), avec comme objectif de sensibiliser les participants à l'importance des comportements favorables pour leur santé et de leur transmettre les conseils nécessaires pour « bien vieillir ». Les ateliers auront lieu les lundi 1er et 8 avril, 13 mai, 20 mai, 27 mai et 3 juin de 14h00 à 16h00. Ils aborderont les thèmes de la mémoire, du sommeil, de l'alimentation, de l'activité physique ou encore des liens sociaux.

Inscriptions auprès de l'accueil du Centre Social (adhésion obligatoire). Places limitées. - 04 78 45 30 29

> EQUILUM : PORTES-OUVERTES

En lien avec la Journée Mondiale de Sensibilisation à l'Autisme, EquiLum organise une après-midi portes ouvertes le samedi 6 avril de 14h à 18h permettant de découvrir l'équithérapie.

Il sera possible de rencontrer l'équithérapeute diplômée ainsi que les chevaux participant aux soins.

Rendez-vous à la Pension des Collonges, 107 route des Collonges, à Chaponost.

+ d'informations : www.equilum.fr ou 06.33.48.27.73

AGENDA DES SORTIES

THÈMES

● Vie locale

● Sport

● Exposition

● Concert

MARS

MERCREDI 6

- 20h | Réunion publique "Plan de circulation", salle des fêtes

VENDREDI 8

- 14h30 | Atelier "Prévention du stress chez les seniors", centre social du Saunier

SAMEDI 9

- 13h30 | Concours de boules, Clos Rebery, *la Boule chaponoise*
- 9h | Vente de puériculture, salle des fêtes, *Association des familles*

DIMANCHE 10

- 9h | Chap'en sport, place Foch

LUNDI 11

- 9h30 | Stage de sophrologie, centre social du Saunier
- 16h30 | Don du sang, salle des fêtes, *EFS*

MARDI 12

- 19h30 | Grand débat national, salle des fêtes, *MJC, Centre Social du Saunier, ALCSL*

VENDREDI 15

- 14h30 | Atelier "Prévention du stress chez les seniors", centre social du Saunier

SAMEDI 16

- 20h | Soirée disco années 80, salle des fêtes, *Classes en 8*

DIMANCHE 17

- 14h | Loto, salle des fêtes, *Excelsior basket*

MARDI 19

- 12h | Table d'hôtes, centre social du Saunier

VENDREDI 22

- 19h | Soirée tartiflette, salle des fêtes, *AMISFSH*

SAMEDI 23

- Festival Histoire de Gones, *MJC*

DIMANCHE 24

- 9h | Matinée cochonnailles, place Foch, *Classes en 9*

SAMEDI 30

- Elimatoire coupe départementale, stade R. Guivier, *la Boule chaponoise*
- Stage zumba, *MJC*
- Soirée comédie musicale "Chicago", salle des fêtes, *Classes en 4*

DIMANCHE 31

- 14h | Chasse aux oeufs, parc du Boulard, *123 Parents*

AVRIL

SAMEDI 6

- 11h | Cérémonie label Ville active et sportive, salle omnisports

LUNDI 8

- 9h30 | Stage de sophrologie, centre social du Saunier

MERCREDI 10

- 14h30 | Petit marché, foyer Bellecombe

VENDREDI 12

- 9h | Stage informatique, centre social du Saunier

DIMANCHE 14

- 9h | Chap'en sport, place Foch
- 9h | Vente de brioches, place Foch, *classes en 5*

DU LUNDI 15 AU VENDREDI 19

- Stage de judo, salle omnisports, *ALCSL judo*
- Stage de basket, gymnase F. Perraud, *Excelsior Basket*

MARDI 16

- 12h | Table d'hôtes, centre social du Saunier

MERCREDI 17

- 13h-20h | Ateliers jobs d'été, salle des fêtes, *Passerelle pour l'emploi*

DU LUNDI 22 AU VENDREDI 26

- Stage multisports, salle omnisports, *centre social du Saunier*
- Stage, gymnase F. Perraud, *MJC*

DIMANCHE 28

- Bourse aux multi collections, salle des fêtes, *Classes en 2*

MAI

MERCREDI 1ER

- 8h | Challenge de l'amitié, Clos Rebery, *Boule chaponoise*

SAMEDI 4

- Compétition, espace F. Perraud, *Benett*

DIMANCHE 5

- 9h | Stand vélo, place Foch, *Graines de possibles*

AGENDA DES SORTIES

THÈMES

● Vie locale

● Sport

● Exposition

● Concert

MERCREDI 8

- 11h | **Commémoration**, place Foch

SAMEDI 11

- 8h30 | **Chapo'Net**, place Foch, *Objectif Chaponost*

SAMEDI 11 & DIMANCHE 12

- 8h | **Tournoi de tir à l'arc**, Sacuny, *Excelsior*

DIMANCHE 12

- 9h | **Chap'en sport**, place Foch
- 9h | **Vente de plançons**, place Foch, *classes en 5*
- 9h | **Vente de gâteaux**, place Foch, *projets jeunes MJC*

LUNDI 13

- 9h30 | **Stage de sophrologie**, centre social du Saunier

SAMEDI 18

- 11h | **Inauguration square Marin Sauvajon**, rue Chapard

SAMEDI 18 & DIMANCHE 19

- 20 ans groupe scouts de Chaponost, les Cartières

DIMANCHE 19

- 8h | **Compétition twirling bâton**, salle omnisports
- **Spectacle**, centre social du Saunier
- 10h | **Printemps des cimetières**, *Histoire et Patrimoine*

MARDI 21

- 12h | **Table d'hôtes**, centre social du Saunier

VENDREDI 24

- 19h30 | **Soirée des épicuriens**, MJC

SAMEDI 25

- 8h | **Interclub de judo**, salle omnisports, *ALCSL*
- **Festival En Voix la musique - stage de chant et concert**, salle des fêtes, *MJC*

SAMEDI 25 & DIMANCHE 26

- **Journées d'amitié**, les Cartières

SAMEDI 25

- **Elections européennes**

JUIN

SAMEDI 1ER

- 8h30 | **Concours de boules**, Clos Rebery, *la Boule chaponoise*

LUNDI 3

- 16h30 | **Don du sang**, salle des fêtes, *EFS*



LES RENDEZ-VOUS DÉCOUVERTE

SAMEDI 6 AVRIL

- 10h30-12h | **Atelier de peinture intuitive**
- 14h30-16h | **Visite commentée de l'aqueduc**

JEUDI 18 AVRIL

- 9h30-12h30 | **Initiation à la pêche en famille**
- 15h-16h30 | **Démonstration de mesures romaines**

MARDI 23 AVRIL

- 10h-12h | **Balade "se reconnecter à la nature"**

VENDREDI 17 MAI

- 18h30-20h | **Visite guidée de l'aqueduc**

JEUDI 23 MAI

- 8h30 | **Rando patrimoine 2019**

LUNDI 27 MAI

- 14h30-16h | **Atelier de peinture intuitive**

INFOS ET RÉSERVATIONS - 04 78 45 09 52



FESTIVAL VENTS DU MONDE

LUNDI 1ER & LUNDI 8 AVRIL

- 20h | **Cinéma**, auditorium

MARDI 2 AVRIL

- 20h30 | **Soirée lecture**, auditorium, *Caveau des lettres*

MERCREDI 3 AVRIL

- 13h | **Atelier auteur/illustrateur**, hall médiathèque

SAMEDI 6 AVRIL

- 10h30 | **Bref café**, auditorium
- 20h | **Café concert "Tram des Balkans"**, salle des fêtes

DIMANCHE 7 AVRIL

- **Marché**, place Foch

MERCREDI 10 AVRIL

- **Journée associations sportives**, auditorium

JEUDI 11 AVRIL

- 20h | **Conférence gesticulée "Mes jolies colonies"**, auditorium

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR
ventsdumonde-chaponost.org

PROGRAMMATION AUDITORIUM

MERCREDI 6 MARS

- 12h30 et 19h30 | Conférence "Au secours, j'ai un collègue sourd !", Vivien Laplane

SAMEDI 9 MARS

- 10h30 | Bref café "Se soigner autrement", médiathèque

MARDI 12 MARS

- 20h30 | Soirée lecture "Printemps des poètes", Caveau des lettres

VENDREDI 15 MARS

- 15h | Bon pied bon oeil, médiathèque
- 20h | Ciné club, ALCSL

SAMEDI 16 MARS

- 19h30 | Café concert "Swing chorus", MJC

VENDREDI 22 MARS

- 20h30 | Concert "Quintette avec quatuor de cordes et clarinette", Moments musicaux

SAMEDI 23 MARS

- 20h | Festival Zik Zak, MJC

DIMANCHE 24 MARS

- 15h | Théâtre Histoires de gones, MJC

SAMEDI 30 MARS

- 19h | Ciné débat, Graines de Possibles

VENDREDI 12 AVRIL

- 20h30 | Concert "Yiddiskha", Moments musicaux

MARDI 16 AVRIL

- 15h | Oreilles en éventail, médiathèque

MERCREDI 17 AVRIL

- 16h | Ciné goûter, médiathèque

JEUDI 18 AVRIL

- 15h | Heure du conte, médiathèque

VENDREDI 19 AVRIL

- 20h | Ciné club, ALCSL

MARDI 23 AVRIL

- 15h | Oreilles en éventail, médiathèque

MERCREDI 24 AVRIL

- 15h | Ciné goûter, médiathèque

JEUDI 25 AVRIL

- 20h | Sortie de résidence, Collectif Bis

SAMEDI 27 AVRIL

- 20h30 | Concert Lézard volant, MJC

SAMEDI 4 (20H30) & DIMANCHE 5 MAI (15H)

- Théâtre "Hot house" - 400 Coups, MJC

VENDREDI 10 MAI

- 20h30 | Concert "Duo Eclipse", Moments musicaux

SAMEDI 11 MAI

- 20h | Festival Zik Zak, MJC

LUNDI 13 MAI

- Spectacle, FCPE

MER. 15 (19H30), JEU. 16 (14H) & VEN. 17 (20H)

- Festival en Voix la musique, MJC

JEUDI 16 MAI

- 20h | Ciné club, ALCSL

SAMEDI 18 MAI

- 10h30 | Bref café, médiathèque
- 20h | Concert, MJC

MARDI 21 MAI

- 20h30 | Festival en Voix la musique + caveau des lettres, MJC

DU 23 AU 26 MAI

- 20h30 et 16h le 26 | Spectacle "Au commencement... le ver était dans la pomme", Asso. culturelle Saint Jean

EXPOSITIONS

SALLE DU CUVIER - 55/57 av. Paul Doumer

SAMEDI 9 & DIMANCHE 10 MARS

- Exposition de pastels de Jeannine Sequerra et d'aquarelles de Béatrice Morin

SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 AVRIL

- Exposition de peintures de Chantal Hayette et Jean-Michel Reviran

SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 MAI

- Exposition de photographies et sculptures de Bruno Simonar

HALL DE LA MÉDIATHÈQUE

DU 7 AU 16 JUIN

- Exposition des travaux de l'année du centre social du Saunier



Déjà 1241 fans ! Merci
facebook.com/villechaponost



tout l'agenda sur
mairie-chaponost.fr

> Florent Da Cunha

La moto dans la peau

Partageant la passion de la moto depuis son plus jeune âge avec son père, Florent Da Cunha fait ses premiers tours sur piste à l'âge de 6 ans. Très vite, il se lance dans la compétition et remporte le championnat de France 25 power à 9 et 10 ans. S'en suivent deux années où Florent se laisse le temps de prendre la température des championnats de niveau supérieur, avant de se lancer en coupe de France Promosport 125. Il n'a alors que 12 ans et fait partie des plus jeunes compétiteurs. Il finit à la 11ème place parmi une trentaine de participants. En 2018, il gravit encore un échelon en participant au Championnat de France Promo Sport R3. Au guidon de sa moto 300cm3, il finit 30ème sur 60. Son objectif en 2019 : poursuivre sa lancée et améliorer ses performances et son classement sur le même championnat, avant de passer, pourquoi pas en catégorie 600 cm3 et de rouler en super bike, le championnat le plus élevé en France.



A tout juste 14 ans, Florent bénéficie d'un palmarès sportif digne des plus grands. Très entouré par ses parents, il a besoin de sponsors. Plusieurs entreprises et commerces chaponois le soutiennent déjà et lui permettent de financer une partie de son budget annuel qui s'élève à 11 000€. Si vous souhaitez lui donner un coup de pouce, contactez le Thierry Racing Club : thierry.racingclub@orange.fr ou 06 10 77 92 65.

> Jean-Michel Parravicini

Retour aux sources



Originaire de la commune, Jean-Michel Parravicini est bien connu des anciens de la MJC de Chaponost : d'abord bénévole dans les années 80, il devient ensuite « objecteur de conscience » - l'équivalent du service civique actuel- de 1988 à 1990, avant de passer animateur jusqu'en 1999. Il rejoint ensuite la MJC de l'Arbresle, à la tête de laquelle il reste 10 ans, avant de manager l'équipe de la MJC de Tassin pendant 8 ans. En avril 2018, c'est non sans une certaine émotion qu'il prend la direction de la MJC de Chaponost. Il retrouve alors l'état d'esprit du lieu qui lui tient particulièrement à cœur, caractérisé par l'implication et l'investissement des permanents et bénévoles autour de nombreux projets. Et des projets, il n'en manque pas : entre le secteur jeunesse, cœur de métier de la MJC, le domaine culturel, la participation de la MJC aux animations de la commune (Chapofolie's, la fête de la musique...), l'école de musique et les activités régulières, les journées et week-end sont bien remplis. Mais cela n'entame en rien sa motivation et son dynamisme. En février 2020, la MJC envisage de monter un événement autour du jazz et projette également de participer à la biennale de la danse en septembre de la même année.

> Thierry Perrier

Un nouveau directeur au Centre social

Arrivé à la direction du Centre social du Saunier fin novembre 2018, Thierry Perrier bénéficie de 20 ans d'expériences au contact d'un public très large (familles, ados, jeunes, personnes handicapées...) Rien ne le destinait à intégrer le monde de l'éducation populaire. Après des études qui auraient pu le mener sur la voie de l'enseignement en histoire-géographie, il fait ses premiers pas en service de prévention un peu par hasard. Appréciant le milieu dans lequel il évolue, il occupe successivement plusieurs postes en tant qu'animateur prévention en Centre social et coordinateur de projets. Enchaînant les formations pour se qualifier, il décroche un DES JEPS en 2016 qui lui permettra d'accéder à des postes de direction. Il rejoint alors l'équipe de la MJC de Reyrieux durant 2 ans et demi avant de prendre ses fonctions de directeur du Centre social de Chaponost. Appuyé par l'équipe des 37 permanents et la trentaine de bénévoles, il travaille actuellement à la réécriture du projet social du Centre, en vue du renouvellement de l'agrément de la structure. Il souhaite également développer le lien avec les familles et notamment les plus publics les plus fragiles, en menant des projets hors les murs.



La France en crise : Chaponost et le « grand débat national »

Depuis novembre, notre pays traverse une période qui n'est pas sans nous inquiéter. Devant cette crise profonde de notre système démocratique, devant les difficultés à vivre pour beaucoup, le « mal de vivre » pour d'autres, que pourrions-nous faire ?

La vie locale se poursuit, les délibérations au conseil municipal se succèdent, des projets pour le futur (MJC/CS) sont mis en réflexion. Certes un cahier de doléances est ouvert mais l'équipe municipale a souhaité ne pas initier sur la commune une session du « Grand Débat ». Bien évidemment, on peut être sceptique sur la synthèse qui pourra, au niveau national, « sortir » des dizaines de milliers de contributions.

Mais n'est-ce pas là se priver d'une opportunité d'échange unique avec les habitants de notre commune. L'échelon communal et intercommunal a toute sa place pour un échange serein et productif.

Nous croyons savoir que le monde associatif de notre commune se mobilise pour prendre l'initiative de l'organisation d'un tel débat. Nous soutenons cette initiative qui permettrait a minima la parole, l'échange, pour une vue collective sur les défis du futur.

Bien sûr nous y demanderons plus de justice fiscale.

Bien sûr nous y demanderons une prise de conscience réelle du défi écologique : il faudra faire face à de profonds bouleversements climatiques économiques et sociaux. Il faudra demander que les mesures qui devraient suivre cette prise de conscience n'aient pas le caractère anti-social de la taxe « carbone » qui concernait tous les automobilistes, sans distinction de ressources.

Le budget 2019 : nous avons voté « contre »

Le budget 2019 (avant dernier budget du Mandat était proposé au vote du conseil municipal du mois de décembre. Nous ne l'avons pas voté. Certes la commune est financièrement bien gérée avec des économies de gestion réelles, un budget qui permet de dégager un autofinancement (différences entre recettes de fonctionnement et dépenses associées) tout à fait correct ...mais en terme d'investissement, la mise en place d'un éclairage de l'Aqueduc du Plat de l'air coûtera 200 000€, générera au fil des années une dépense d'énergie non négligeable donnant ainsi un bien mauvais signal et cela pour satisfaire le regard de quelques promeneurs nocturnes... Il est grand temps de prendre conscience que nous allons tous devoir changer notre comportement. Et c'est aussi au niveau local de participer à cette prise de conscience.

L'étude lancée pour le prochain mandat d'un bâtiment commun MJC/Centre social

L'équipe municipale avait dans son programme l'objectif de construire sur place ou sur un autre site une nouvelle MJC. Ce ne sera pas fait sur ce mandat. Toutefois, après de nombreuses consultations notamment des acteurs concernés, le projet avance et le terrain situé au-dessus du collège a été acquis. Dont acte.

Mais la nécessité d'accueillir plus d'enfants dans les écoles et à la cantine scolaire a incité la municipalité à envisager de modifier son projet pour intégrer un nouveau Centre Social sur le terrain acquis. Et pourquoi pas ! Avons-nous dit au Maire lorsqu'il nous a démocratiquement consultés. Mais la réalisation de cette ambitieuse construction demande beaucoup de précautions, de réflexions et la prise en compte de nombreux éléments, il faudrait :

- que soit construit un bâtiment à énergie positive
- que soient préservés des espaces verts dédiés de taille suffisante.
- que soient bien définis les espaces communs tout en conservant les spécificités des 2 structures
- que l'accès de tous les enfants des écoles au nouveau bâtiment soit facilité.

Xavier Courriol, Nicole Larmagnac, Daniel Serant, François Pillard et Marie-José Vuillermet-Cortot pour Chaponost Ensemble



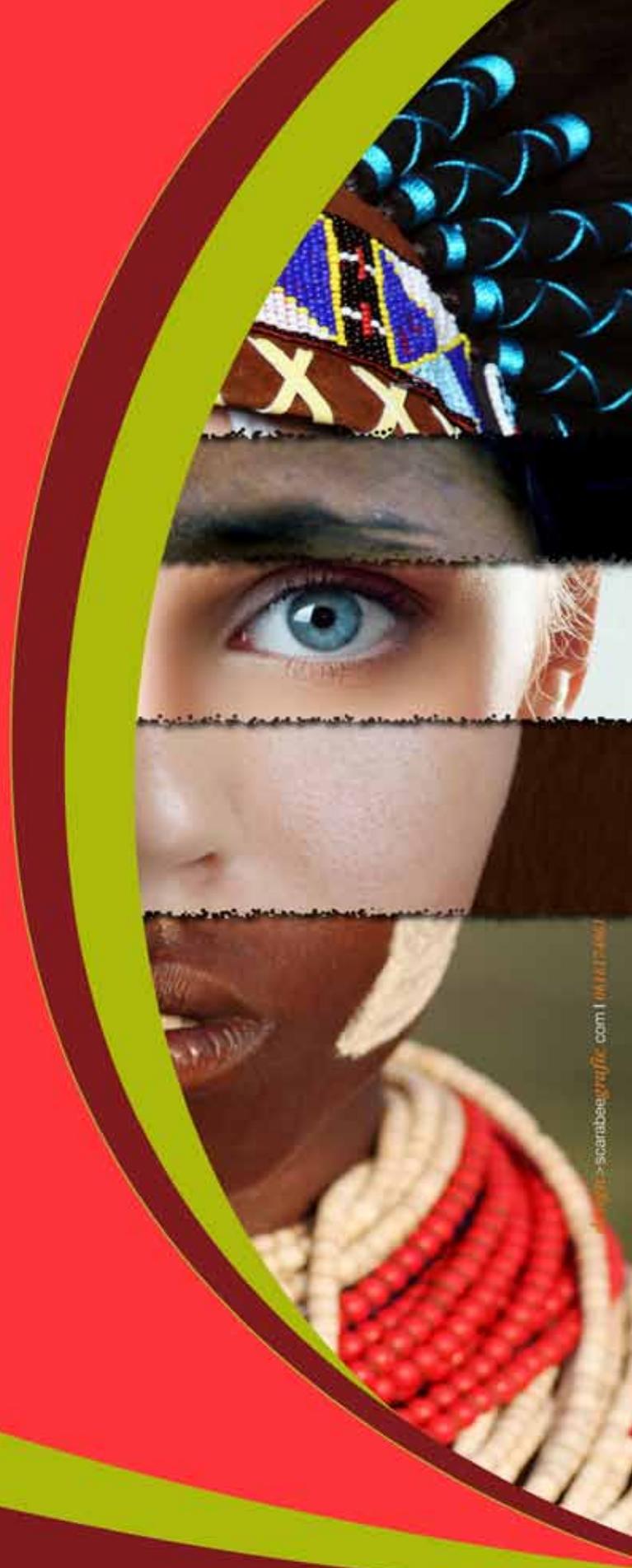
FESTIVAL
CULTUREL SOLIDAIRE

Vents du Monde

CHAPONOST

du 1er au 14 avril

2 0 1 9



MARCHÉ & NOMBREUSES ANIMATIONS

DIMANCHE 7 AVRIL

PENDANT TOUT LE FESTIVAL >>> CINÉMA | MUSIQUE | DANSE | DÉBATS | LECTURES
CONCOURS PHOTO en ligne sur ventsdu monde-chaponost.org

CONTACTS : 06 09 69 54 42 / contact@ventsdu monde-chaponost.org